



Association des Intérêts de Vessy
Case postale 23
1234 Vessy
www.aiv.ch

Conseil administratif de Veyrier
Place de l'Église 7
1255 Veyrier

Vessy, le 18 janvier 2022

Fin de levée porte-à-porte des encombrants

Monsieur le Maire,
Madame la Conseillère administrative,
Monsieur le Conseiller administratif,

L'AIV, comme le reste de la population veyrite, a pris connaissance au travers du Journal de Veyrier de votre décision de supprimer la levée porte-à-porte des objets encombrants. La raison invoquée pour l'abandon de cette prestation à la population est « le nombre élevé de déchets sauvages (...) et sensibiliser la population à l'importance du tri et du recyclage des déchets ».

Nous sommes particulièrement surpris de cette dégradation des prestations de la Commune en faveur de ses administrés, sans aucun gain compensatoire pour ces derniers. De plus, les motifs invoqués, s'ils sont louables, ne trouveront aucune accroche positive dans la solution adoptée, bien au contraire. Ainsi, selon nous, avis conforté par la multitude de messages échangés sur les réseaux sociaux – dont vous avez certainement connaissance – l'analyse de la situation est la suivante :

- Baisse des prestations à la population sans compensation : il n'est toujours possible de se débarrasser de ses encombrants qu'une fois par mois, sur 1 ou 1,5 jour selon les mois, mais en devant charger un véhicule, se déplacer et le décharger, sans parler des risques d'attente à l'unique point de collecte ;
- Malgré la mise en place de cette nouvelle déchetterie mobile, seuls les déchets « de base » peuvent être déposés. De nombreux déchets « traditionnels » d'une ESREC ne sont pas récoltés (solvants, peinture, batterie, etc.), nécessitant comme actuellement un second déplacement à l'ESREC de la Praille. Ici également, aucune amélioration par rapport à l'offre actuelle.
- Peu nombreux sont les Veyrites pouvant transporter dans leur véhicule privé un canapé, un lit ou un matelas... Malgré cette évidence, l'appel à la société Transvoirie sera à la charge du requérant ! Drôle de conception du service public consistant à donner un monopole à un opérateur privé qui facture directement ses prestations à la population...
- La mesure prise risque fort d'encourager la pratique des déchets sauvages qu'elle entend combattre. En quoi le changement souhaité empêcherait la minorité

malveillante de continuer à se délester d'objets encombrants de la même manière qu'actuellement, à savoir un dépôt « sauvage » dans les déchetteries actuelles ou, pire encore, en pleine nature ?

Il nous apparaît clairement que la mesure prise manque son but tout en péjorant gravement les prestations offertes à la population.

Si ce changement de paradigme se veut plus écologique, nous serions intéressés aux résultats de l'étude d'impact réalisée ou à mandater. Passer d'un camion sillonnant la commune une fois par mois à un défilé de véhicules individuels se rendant au Grand Donzel nous apparaît difficilement vertueux en matière environnementale, sans compter que le camion de Transvoirie parcourra également et en parallèle notre commune pour aller chercher les encombrants qui ne pourront pas être transportés par les privés.

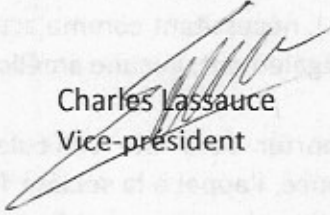
De même, le cercle vertueux du recyclage des objets déposés en vue de la levée chaque mois, qui avait le double avantage de donner une seconde vie à ces « déchets » et de limiter le tonnage payé par la Commune, aura un impact fortement limité.

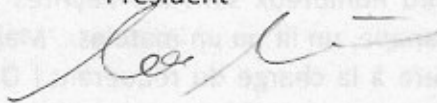
Enfin, s'agissant plus spécifiquement des craintes exprimées par nos membres habitant le Plateau de Vessy, nous sommes extrêmement inquiets du trafic inutile induit par cette centralisation qui va charger la route Antoine-Martin – dont la sécurisation laisse toujours à désirer – et le chemin de Bois-Gourmand – où une nouvelle ligne de bus devrait se frayer un chemin – le tout à proximité d'un centre sportif et d'une place de jeux...

Vu la configuration des lieux, nous voyons mal comment les files d'attente pourraient être gérées sur la voie publique en se rappelant que cette déchetterie deviendrait le point de chute d'un potentiel de 11'500 habitants, voire 15'000 dans quelques années avec les Grands Esserts.

Pour toutes ces raisons, notre association vous demande de renoncer à ce projet ou, à tout le moins, d'y surseoir afin que les points cités ci-dessus trouvent des réponses convaincantes et étayées en faveur de la suppression de la levée porte-à-porte au profit d'une déchetterie mensuelle unique, solution qui se caractérise par une nette diminution des prestations attendues par la population.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, Madame la Conseillère administrative, Monsieur le Conseiller administratif, nos salutations distinguées.


Charles Lassaue
Vice-président


Max Müller
Président

Cc : - AIP
- A2C
- AVRMM